



Direction des Affaires Culturelles

2024 DAC 33 Subventions (250.926 euros), conventions avec 16 théâtres parisiens membres de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique municipale d'aide à l'activité théâtrale, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à des théâtres privés membres de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé.

Par le biais d'une convention triennale réunissant la Ville de Paris, l'État - Ministère de la Culture et de la Communication et l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP), les théâtres privés parisiens peuvent bénéficier directement de subventions d'équipement, afin de permettre l'amélioration régulière des conditions d'accueil des publics et des artistes, des mises aux normes et l'entretien du patrimoine immobilier.

Il a été décidé d'encourager les théâtres à, d'une part, réaliser des travaux de mise en accessibilité ou améliorant leur performance énergétique, et d'autre part, à effectuer des travaux urgents en matière de sécurité et de mise en conformité.

Les 16 théâtres concernés sont les suivants :

1. L'Artistic Théâtre :

L'Artistic Théâtre, situé au 45 rue Richard Lenoir 75011 Paris, est exploité par la SARL La Société Nouvelle Artistic Voltaire. Il est dirigé par Dominique Bourde et porté par la Compagnie Les Athévains. La direction souhaite procéder à des travaux pour rénover la façade du théâtre, pour un montant de 41 177,36 euros HT. Je vous propose d'attribuer à la SARL La Société Nouvelle Artistic Voltaire une subvention d'équipement de 16.471 euros.

2. Le Théâtre de l'Atelier :

Le Théâtre de l'Atelier, situé au 1 place Charles Dullin 75018 Paris, est exploité par la SAS Le Groupe théâtral. Il est dirigé par Rose Berthet. Le théâtre souhaite procéder à des travaux pour rénover la façade afin d'assurer la sécurité et la protection du bâtiment, pour un montant de 211.217,73 euros HT. Je vous propose d'attribuer à la SAS Le Groupe théâtral une subvention d'équipement de 31.683 euros.

3. Le Théâtre des Béliers Parisiens :

Le Théâtre des Béliers Parisiens, situé au 14 bis rue Ste Isaure 75018 Paris, est exploité par la SARL Sudden Théâtre. Il est dirigé par Frédéric Thibault. Le théâtre souhaite réaménager le hall et les sanitaires pour un meilleur accueil des personnes déficientes visuelles et solidifier le parquet de la scène et des sous gradins, pour un montant de 14.490 euros HT. Je vous propose d'attribuer à la SARL Sudden Théâtre une subvention d'équipement de 3.623 euros.

4. Les Bouffes parisiens :

Les Bouffes parisiens, situé au 4 rue Monsigny 75002 Paris, est exploité par la SAS les Bouffes parisiens. Il est dirigé par Richard Caillat. Le théâtre souhaite remettre en conformité le réseau électrique, pour un montant de 26.261,43 euros HT. Je vous propose d'attribuer à la SAS les Bouffes parisiens une subvention d'équipement de 10.505 euros.

5. Le Théâtre Fontaine :

Le Théâtre Fontaine, situé au 10 rue Pierre Fontaine 75009 Paris, est exploité par la SAS Théâtre Fontaine. Il est dirigé par Pascal Legros. Le théâtre souhaite procéder à des travaux afin de rénover les sanitaires, pour un montant de 170.070 euros HT. Je vous propose d'attribuer à la SAS Théâtre Fontaine une subvention d'équipement de 34.014 euros.

6. Les Folies Bergère :

Les Folies Bergère, situé au 32 rue Richer 75009 Paris, est exploité par la SAS Société d'exploitation des Folies Bergère. Il est dirigé par Frédéric Jérôme. Le théâtre souhaite procéder à des travaux permettant de rénover les 200 fauteuils en orchestre, d'implanter 21 fauteuils au balcon et sécuriser les marches du 1^{er} étage de la salle de spectacle, selon la prescription de la commission de sécurité, pour un montant de 164.318,51 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SAS Société d'exploitation des Folies Bergère une subvention d'équipement de 43.833 euros.

7. Le Théâtre La Bruyère :

Le Théâtre La Bruyère, situé au 5 rue La Bruyère 75009 Paris, est exploité par la SARL Théâtre la Bruyère. Il est dirigé par Fleur Houdinière et Thibaud Houdinière. Le théâtre souhaite procéder à des travaux afin d'installer des portes isophoniques pour assurer la sécurité des spectateurs et des équipes du théâtre en cas d'évacuation, pour un montant de 18.946,36 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SARL Théâtre la Bruyère une subvention d'équipement de 4.738 euros.

8. Le Théâtre du Lucernaire :

Le Théâtre du Lucernaire, situé au 53 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris, est exploité par la SAS Le Lucernaire Forum. Il est dirigé par Maxence Gaillard. Le théâtre souhaite améliorer ses équipements, remplacer les portes coupe-feu, les rideaux de scène et rénover les banquettes et les fauteuils, pour un montant de 50.433,37 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SAS Le Lucernaire Forum une subvention d'équipement de 16.108 euros.

9. Le Théâtre Michel :

Le Théâtre Michel, situé au 38 rue des Mathurins 75008 Paris, est exploité par la SA Soc A Théâtre Michel. Il est dirigé par Sébastien Azzopardi. Le théâtre souhaite procéder à des travaux afin de rénover les fauteuils de la salle de spectacle et installer un système de vidéosurveillance, pour un montant de 15.917 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SA Soc A Théâtre Michel une subvention d'équipement de 3.980 euros.

10. Le Théâtre de la Michodière :

Le Théâtre de la Michodière, situé au 4 bis rue de la Michodière 75002 Paris, est exploité par la SAS Le théâtre de la Michodière. Il est dirigé par Richard Caillat. Le théâtre souhaite procéder à des travaux permettant de sécuriser l'accès aux caves et de rénover les sanitaires, pour un montant de 30.944,34 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SAS Le théâtre de la Michodière une subvention d'équipement de 9.476 euros.

11. Le Théâtre de l'Œuvre :

Le Théâtre de l'Œuvre, situé au 53 rue de Clichy, 3 cité Monthiers 75009 Paris, est exploité par la SARL Société nouvelle du théâtre de l'oeuvre. Il est dirigé par Benoit Lavigne. Le théâtre souhaite mettre en place un système de climatisation dans la salle du théâtre, pour un montant de 28.873,15 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SARL Société nouvelle du théâtre de l'oeuvre une subvention d'équipement de 7.219 euros.

12. le Théâtre de Paris :

Le Théâtre de Paris, situé au 15 rue blanche 75009 Paris, est exploité par la SA Société nouvelle d'exploitation de rénovation et de renaissance du Théâtre de Paris. Il est dirigé par Richard Caillat. Le théâtre souhaite remplacer les blocs autonomes de sécurité, pour un montant de 10.290 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SA Société nouvelle d'exploitation de rénovation et de renaissance du Théâtre de Paris une subvention d'équipement de 4.116 euros.

13. Le Théâtre de Poche Montparnasse :

Le Théâtre de Poche Montparnasse, situé au 75 boulevard du Montparnasse 75006 Paris, est exploité par la SAS Théâtre de Poche Montparnasse. Il est dirigé par Stéphanie Tesson. Le théâtre souhaite installer une nouvelle enseigne, pour un montant de 6.500 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SAS Théâtre de Poche Montparnasse une subvention d'équipement de 2.600 euros.

14. Le Théâtre de la Porte St Martin :

Le Théâtre de la Porte St Martin, situé au 17 rue René Boulanger 75010 Paris, est exploité par la SAS Théâtre de la porte Saint Martin. Il est dirigé par Jean Rober-Charrier. Le théâtre souhaite procéder à des travaux afin de remettre en conformité le Système Sécurité incendie, pour un montant de 121.852 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SAS Théâtre de la porte Saint Martin une subvention d'équipement de 45.452 euros.

15. Le Théâtre du Petit St Martin :

Le Théâtre du Petit St Martin, situé au 17 rue René Boulanger 75010 Paris, est exploité par la SAS Théâtre de la porte Saint Martin. Il est dirigé par Jean Robert-Charrier. Le théâtre souhaite procéder à des travaux afin de remettre en conformité le Système Sécurité incendie, pour un montant de 30.636 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SAS Théâtre de la porte Saint Martin une subvention d'équipement de 8.561 euros.

16. Le Théâtre du Splendid :

Le Théâtre du Splendid, situé au 48 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris, est exploité par la SARL Splendid St martin. Il est dirigé par Bruno Moynot. Le théâtre souhaite procéder à des travaux afin de remplacer les fauteuils d'orchestre pour un meilleur confort et installer une plateforme de climatisation en régie, pour un montant de 34.187,80 euros HT.

Je vous propose d'attribuer à la SARL Splendid St martin une subvention d'équipement de 8.547 euros.

Le montant total des subventions d'équipement proposés pour soutenir les travaux des théâtres privés s'élève à 250.926 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les 16 conventions avec les théâtres privés souhaitant réaliser des travaux.

La Maire de Paris

2024 DAC 33 Subventions (250 926 euros) et conventions avec 16 théâtres parisiens membres de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP).

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention tripartite triennale entre l'État, la Ville de Paris et l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé relative aux subventions d'équipements des théâtres privés sur la période 2022-2024, en date du 24 novembre 2021 ;

Vu le projet de délibération en date _____ par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer 16 conventions relatives à l'attribution de subventions d'équipement avec 16 théâtres parisiens membres de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé ;

Vu l'avis du Conseil de Paris centre en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 10^e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du conseil du 11^e arrondissement date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine Rolland au nom de la 2e commission,

Délibère:

Article 1 : Une subvention d'équipement d'un montant de 16.471 euros est attribuée à la SARL La Société Nouvelle Artistic Voltaire , 45 rue Richard Lenoir 75011 Paris . PARIS ASSO 184247 ; 2024_10557 .
SIRET : 31525087800016

Article 2 : Une subvention d'équipement d'un montant de 31.683 euros est attribuée à la SAS Le Groupe théâtral , 1 place Charles Dullin 75018 Paris . PARIS ASSO 186641 ; 2024_10539 .
SIRET : 41443415900037

Article 3 : Une subvention d'équipement d'un montant de 3.623 euros est attribuée à la SARL Sudden Théâtre , 14 rue Ste Isaure 75018 Paris . PARIS ASSO 199079 ; 2024_10547 .
SIRET : 43254210800019

Article 4 : Une subvention d'équipement d'un montant de 10.505 euros est attribuée à la SAS les Bouffes parisiens , 4 rue Monsigny 75002 Paris . PARIS ASSO 186615 ; 2024_10125 .
SIRET : 57220677900017

Article 5 : Une subvention d'équipement d'un montant de 34.014 euros est attribuée à la SAS Théâtre Fontaine , 10 rue Pierre Fontaine 75009 Paris . PARIS ASSO 186594 ; 2024_10550 .
SIRET : 34048585300048

Article 6 : Une subvention d'équipement d'un montant de 43.833 euros est attribuée à la SAS Société d'exploitation des Folies Bergère , 32 rue Richer 75009 Paris . PARIS ASSO 186653 ; 2024_10542 .
SIRET : 50976369400049

Article 7 : Une subvention d'équipement d'un montant de 4.738 euros est attribuée à la SARL du Théâtre la Bruyère , 5 rue La Bruyère 75009 Paris . PARIS ASSO 184278 ; 2024_10544 .

SIRET : 78439608700016

Article 8 : Une subvention d'équipement d'un montant de 16.108 euros est attribuée à la SAS Le Lucernaire Forum , 53 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris . PARIS ASSO 180668 ; 2024_10411 .
SIRET : 30629276400017

Article 9 : Une subvention d'équipement d'un montant de 3.980 euros est attribuée à la SA Soc A Théâtre Michel , 38 rue des Mathurins 75008 Paris . PARIS ASSO 188774 ; 2024_10536 .
SIRET : 57221460900016

Article 10 : Une subvention d'équipement d'un montant de 9.476 euros est attribuée à la SAS Le théâtre de la Michodière , 4 rue de la Michodière 75002 Paris . PARIS ASSO 186554 ; 2024_10540 .
SIRET : 57215886300017

Article 11 : Une subvention d'équipement d'un montant de 7.219 euros est attribuée à la SARL Société nouvelle du théâtre de l'oeuvre , 53 rue de Clichy, 3 cité Monthiers 75009 Paris . PARIS ASSO 204872 ; 2024_10554 .
SIRET : 75248925200029

Article 12 : Une subvention d'équipement d'un montant de 4.116 euros est attribuée à la SA Société nouvelle d'exploitation de rénovation et de renaissance du Théâtre de Paris , 15 rue blanche 75009 Paris . PARIS ASSO 186633 ; 2024_10555 .
SIRET : 38070235700019

Article 13 : Une subvention d'équipement d'un montant de 2.600 euros est attribuée à la SAS Théâtre de Poche Montparnasse , 75 boulevard du Montparnasse 75006 Paris . PARIS ASSO 204921 ; 2024_10543 .
SIRET : 50032021300027

Article 14 : Une subvention d'équipement d'un montant de 45.452 euros est attribuée à la SAS Théâtre de la porte Saint Martin , 17 rue René Boulanger 75010 Paris . PARIS ASSO 188746 ; 2024_10546 .
SIRET : 43822474300023

Article 15 : Une subvention d'équipement d'un montant de 8.561 euros est attribuée à la SAS Théâtre de la porte Saint Martin pour le Théâtre du Petit St Martin, 17 rue René Boulanger 75010 Paris . PARIS ASSO 188746 ; 2024_10553 .
SIRET : 43822474300023

Article 16 : Une subvention d'équipement d'un montant de 8.547 euros est attribuée à la SARL Splendid St martin , 48 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris . PARIS ASSO 200585 ; 2024_10533 .
SIRET : 32308731200019

Article 17 : À titre exceptionnel, il est accordé une dérogation pour le démarrage des travaux et l'achat d'équipements avant la notification d'attribution de l'aide de la Ville de Paris, permettant une prise en compte des dépenses avec antériorité à compter du 1^{er} janvier 2024.

Article 19 : La dépense correspondante est imputée, pour un montant de 250.926 euros, sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2024 et suivants.

Article 20 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les 16 conventions d'équipement avec les 16 théâtres privés, dont les textes sont joints à la présente délibération.